



Augmentation de la Prime d'été

Lors du CST du 26 mars 20205, L'UNSA a revendiqué d'une manière pérenne la revalorisation de la prime dite « d'été », au regard de l'indice INSEE de l'inflation de chaque année, et ainsi réduire la perte de pouvoir d'achat subit par les agents (voir déclaration préalable)

L'administration nous a entendu, la prime passera à :

630€ dès juin 2025

*Pour l'UNSA, votre pouvoir d'achat est un combat au
quotidien*

Pour le bureau, Josselyne Cozzolino et Ingrid Saïdi

**Syndicat UNSa Territoriaux
Ville de Marseille**

64 rue de la Joliette
13002 Marseille
Tél 06 32 28 91 22 / 04 91 93 62 91
unsaterritoriaux@marseille.fr
www.unsatvdm.fr